Journal municipal de Sainte-Marguerite

Le Coup d'Oeil Municipal

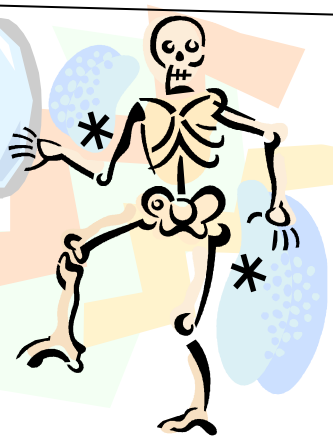

SEPTEMBRE 2014

COMMUNIQUÉ DE LA MRC...

Mot du préfet

En octobre 2009, le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce adoptait sa planification stratégique « Vision 2025, ensemble bâtissons l'avenir ». Un des projets priorisés à ce moment était la réalisation d'un **plan de développement de la zone agricole**.

Tous ceux et celles qui me côtoient connaissent l'importance que j'attache à cette activité. Je pense qu'une partie de la génétique beauceronne est solidement ancrée dans son attachement à l'agriculture et à la forêt. Aujourd'hui, parler de notre production agricole, c'est inscrire cette activité sur le tableau d'honneur, notre production agricole est la 2e en importance au Québec (par territoire de MRC). C'est également reconnaître ces femmes et ces hommes qui font ce noble métier de nous nourrir.

Nous travaillons la terre, nous transformons les produits qu'elle nous donne et nous les achetons. Il y a de grandes entreprises chez nous : Breton, Brochu, Unicoop, Olymel, Saputo. Et n'oublions pas les PME qui font ce travail et, à plus petite échelle, les producteurs eux-mêmes qui reçoivent les gens à la ferme et vendent leurs produits sur les circuits courts.

Notre agriculture, notre sylviculture, notre acériculture sont tributaires des marchés mondiaux. Les grains se transigent à Chicago, le bois d'œuvre respire lorsque nos voisins du Sud construisent des résidences. Mais pour avancer, pour nous dépasser, nous sommes condamnés à regarder en avant, à innover, si nous voulons conserver notre rang, voire le dépasser.

Le défi est grand et nous devons, mes collègues municipaux et nos partenaires, les acteurs de l'agroalimentaire et de la forêt, présenter un leadership tel que tous, embarqueront dans le développement et la pérennité de notre territoire rural. Nous amenons trois grands chantiers : **le territoire, la communauté et, les filières économiques agroalimentaires et forestières**.

Notre plan d'action va prendre forme au fil des mois, s'établir au fil des ans. La MRC s'engage à coordonner la suite de cette démarche et s'assurer d'établir des conditions gagnantes pour ceux et celles qui veulent travailler et transformer les produits de la terre et de la forêt.

Je veux ici témoigner ma reconnaissance en remerciant tous les participants à cette démarche de réalisation de notre Plan de développement du territoire et des activités agricoles pour leur disponibilité, leur dynamisme, leurs idées et leur expérience mis à la disponibilité de la communauté. Avec les gens de l'UPA de La Nouvelle-Beauce, ceux de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches, de notre CLD et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, nous assurerons **le succès du développement de notre communauté et son rayonnement par la poursuite de l'excellence et de la croissance des filières agroalimentaires et forestières**.

Au cours de l'été, chaque partenaire identifiera les actions qu'il compte mettre en œuvre en lien avec les priorités identifiées au cours de la démarche. Le conseil de la MRC devrait donc procéder à l'adoption du Plan de développement du territoire et des activités agricoles à la session du mois de septembre ou octobre 2014.

Des consultations publiques sur les services de transport interurbains dans les régions sont souhaitées

La MRC de La Nouvelle-Beauce demande à la Commission des transports du Québec de tenir des audiences publiques dans les régions du Québec qui sont concernées par les demandes de modifications qui ont été proposées par Keolis Canada en mai dernier. À défaut, on risque de voir la fin des trajets allant vers Percé, La Tuque, Thetford Mines et Victoriaville et de subir une baisse des départs sur divers parcours offerts par Keolis Canada qui est propriétaire d'Orléans Express. En plus de permettre à la population et aux élus d'exprimer leurs opinions sur les conséquences d'une réduction des services pour des régions, la tenue d'audiences publiques peut permettre de dégager des solutions en matière de transports de personnes.

Facturation de la Sûreté du Québec lors d'évènements

Suite à l'annonce faite par le gouvernement du Québec de facturer aux grands évènements sportifs les services de la Sûreté du Québec (SQ) en matière de sécurité routière, la MRC de La Nouvelle-Beauce invite la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à intervenir. La MRC souhaite que le comité interministériel chargé d'identifier les balises pour encadrer cette facturation dégage une solution équitable qui tient compte de la capacité de payer des organisateurs et des participants ainsi que des retombées auprès du public (groupe ciblé qui bénéficie de l'évènement ou population en général).

Source :MRC de La Nouvelle-Beauce

Bienvenue à www.nouvellebeauce.com

ACTIVITÉS MUNICIPALES...

MOT DU MAIRE

Un très bel été est à peine derrière nous qu'un train d'activités diverses s'est remis en marche. Avec l'arrivée de l'automne, les organismes s'activent. Que ce soit pour s'occuper des jeunes, des familles ou des aînés, des bénévoles sont à l'oeuvre, répondent à l'appel et donnent de leur temps afin de maintenir notre collectivité vivante. Grâce à l'initiative d'un comité de bénévoles, en juillet dernier, vous avez participé au tournage de la ***Petite séduction*** et vous avez constaté qu'il en fallait des préparatifs afin que Radio-Canada réalise et diffuse une émission impeccable. Tout avait été planifié depuis plusieurs mois par une équipe de bénévoles très dynamiques. Ils ont réussi à nous transmettre leur belle énergie et nous avons participé en grand nombre. Parce qu'on aime fêter et recevoir, un autre comité est à l'oeuvre depuis l'an dernier pour la préparation des fêtes du cent-soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la municipalité. Préparez-vous à faire beaucoup de réservations à votre agenda, ça va fêter en grand!

Concernant les dossiers qui touchent l'administration municipale, je peux vous dire que l'attitude forte et respectueuse que les membres du conseil et le personnel adoptent donne de bons résultats.

Quels que soient les litiges ou les différends auxquels nous sommes confrontés, je préconise la recherche de solutions ou les deux parties sont gagnantes. L'écoute, la patience et l'imagination viennent à bout de difficultés qui semblaient insurmontables.

Nous faisons partie d'une petite communauté et nous avons tout intérêt à préserver les liens de confiance qui nous unissent.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie de votre intérêt pour les affaires municipales. Vos commentaires sont toujours reçus et appréciés.

Je vous souhaite une belle rentrée et un très bel automne.

Adrienne Gagné maire

ADMINISTRATION : 418 935-7103

DIRECTRICE GÉNÉRALE	NICOLE CHABOT
SECRÉTAIRE ADJOINTE	JOSÉE SOUCY
LOISIRS	YVES TURGEON
ESPACE JEUNESSE	AUDREY-ANN GAGNÉ

SERVICES MUNICIPAUX

BIBLIOTHÈQUE

RESPONSABLE	MICHELLE LAVOIE

INCENDIE

DIRECTEUR	MARC DEBLOIS

TRAITEMENT DE L'EAU	MARC GAGNON YVON ROY

TRAVAUX PUBLICS

INSPECTEUR MUNICIPAL	LARRY BOUTIN
ADJOINT	JOËL LALONDE

ESCOUADE CANINE	NELSON ROY

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS
ÉRIC GUAY 387-3444 POSTE 104

SITE D'ENFOUISSEMENT
SITE DE FRAMPTON 397-5402

ÉCO-CENTRE RÉGIONAL NOUVELLE-BEAUCE
CENTRE DE RÉCUPÉRATION STE-MARIE: 389-0594

Membres du conseil Municipal

MAIRE : ADRIENNE GAGNÉ

CONSEILLERS :

SIÈGE # 1	PIERRE TRUDEL
SIÈGE # 2	ROBERT NORMAND
SIÈGE # 3	BRIGITTE BROCHU
SIÈGE # 4	HERTEL VAILLANCOURT
SIÈGE # 5	GUY RHÉAUME
SIÈGE # 6	ÉMILE NADEAU

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2014 — 19H30
6 octobre
3 novembre
1er décembre

DÉCISIONS DU CONSEIL...

Armoires de la cuisine de la salle du bas

Suite aux deux soumissions reçues pour renouveler une partie des armoires de la cuisine du bas, celle de Nancy Bilodeau, désigner a été acceptée au coût de 1362.25 $ taxes et installation incluses.

Entretien et déneigement des chemins d'hiver

CONSIDÉRANT QUE le conseil étudie la possibilité depuis quelques mois de donner l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver à un entrepreneur privé;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit donner sa réponse au Ministère des Transports du Québec pour l'entretien hivernale des routes numérotées à l'effet de renouveler ou non le contrat;
CONSIDÉRANT la poursuite des démarches du conseil dans les divers contrats de l'entretien d'hiver, notamment les travaux de soufflage et d'entretien du secteur rural;
CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des coûts du poste de la neige représente près de 70% en dix (10) ans;
CONSIDÉRANT QU'il faut prévoir l'achat d'un nouveau camion;
CONSIDÉRANT la difficulté de recruter du personnel pour les travaux d'hiver;
EN CONSÉQUENCE, le conseil a accepté la soumission conforme de Conrad Giroux inc. pour 5 ans au coût de 1 414 852.80 $ avant taxes pour le déneigement des chemins d'hiver sur tout le territoire de notre municipalité.
M. Guy Rhéaume s'abstient de voter dans ce dossier.

Système de sonorisation

Suite aux deux soumissions reçues, celle de *Le Régisseur* est acceptée au coût de 9 270.95 $ taxes et installation exclues.

Ouverture soumission / vente de l'inter 1998

Suite à la seule soumission reçue, le conseil accorde la vente du camion Inter 1998 au coût de 36 200 $ plus taxes à Conrad Giroux inc.
Considérant que c'est un troisième camion pour l'entrepreneur, le conseil accepte que ce véhicule soit plus âgé que l'an 2000 contrairement à l'article 6.12 mentionné au devis.

Révision du budget de la société d'habitation du Québec

Le conseil accepte la révision du budget de la société d'habitation, qui porte la part municipale de 4 423 $ à 4 743 $, pour une demande supplémentaire de 320 $.

Achat de balises ped-zone

Le conseil a mandaté la directrice générale pour procéder à l'achat de trois balises *ped-zone* (balises afin de réduire la vitesse dans les secteurs résidentiels) au coût de 850 $ taxes incluses. Ces balises ont été installées dans les rues Robert, du Merle et St-Pierre.

Renouvellement du contrat d'entretien d'hiver des routes du ministère des transports

Le conseil a avisé le ministère des Transports que la municipalité renouvelle le contrat de déneigement et déglaçage pour les routes 216-275 dont le circuit représente 17,475 km.

Système de sonorisation

Suite aux deux soumissions reçues, celle de *Le Régisseur* est acceptée au coût de 9 270.95 $ taxes et installation exclues.

Coût de location des véhicules d'urgence de la municipalité

Attendu que la tarification pour l'utilisation des véhicules d'urgence n'a pas été ajustée depuis 1997;
Attendu que la résolution n° 73-1997 est abrogée par celle-ci;
À CES CAUSES, il est proposé et résolu unanimement que la tarification des véhicules pour des interventions soit ajustée aux coûts suivants :
Autopompe : 400 $ pour la première heure et 300 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Citerne : 350 $ pour la première heure et 275 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus
Unité d'urgence : 350 $ pour la première heure et 275 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Pompe portative : 40 $/heure
** *ne s'applique pas aux ententes d'entraide*

Peinture des façades de toiture des bâtiments municipaux

Le contrat de peinture des façades de toiture du garage municipal et de la caserne soit accordé à Yvon Dumont, peintre au coût de 2 100 $ plus taxes.

Ouverture des soumissions / vente des camions de déneigement

Suite aux deux soumissions reçues, celle de la municipalité de St-Charles-Garnier a été acceptée pour la vente de l'inter Paystar 2008 au coût de 95 555,05 $ taxes non incluses.

Recherche en eau - ouverture des soumissions

Suite aux quatre soumissions reçues, celle de Envir'eau puits est acceptée au coût de 3 000 $ taxes non incluses pour les travaux de recherche en eau sur notre territoire.

Règlement numéro 423
modifiant le règlement de zonage numéro 372

CONSIDÉRANT QU'un règlement de zonage portant le numéro 372 est en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le domaine de l'architecture est en constante évolution;

CONSIDÉRANT la popularité des plans de maison avec garage intégré;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'apporter certaines modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et unanimement résolu qu'il soit adopté et décrété par règlement ce qui suit :

Article 1 Terminologie

L'article **2.8 Terminologie** est modifié afin d'ajouter les définitions suivantes :

Garage attenant

Garage attenant au bâtiment principal, annexé à au moins un mur ou une partie d'un mur du bâtiment principal. Ce garage ne comprend aucun espace habitable situé au-dessus, à l'arrière ou à l'avant du garage.

Garage détaché

Garage complètement détaché du bâtiment principal.

Garage intégré

Garage qui fait partie intégrante du bâtiment principal. Il est annexé à au moins un mur du bâtiment principal et les espaces habitables sont situés au-dessus, à l'arrière ou à l'avant du garage.

Article 2 Dispositions relatives aux bâtiments secondaires

L'article **9.3 Dimensions et implantation des bâtiments secondaires à l'usage résidentiel dans les zones résidentielles (RA et RB), mixtes (M) et de villégiature (VIL)** est modifié afin d'abroger le deuxième paragraphe et de le remplacer par :

Dans le cas d'un garage attenant ou détaché, la largeur de la façade du garage ne peut dépasser 75% de la largeur de la façade du bâtiment principal, excluant la largeur prévue du garage.

Dans le cas d'un garage intégré à une résidence unifamiliale de 1 étage, la largeur du garage ne doit pas excéder 105% de la largeur de la portion du bâtiment principal occupée à des fins d'habitation en façade principale.

Dans le cas d'un garage intégré à une résidence unifamiliale de plus d'un étage, la largeur de la façade du garage ne peut dépasser 75% de la largeur de la façade du bâtiment principal.

Article 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Règlement numéro 424
Établissant la tarification pour une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 août 2014;

À CES CAUSES,

Le conseil municipal de Sainte-Marguerite décrète ce qui suit :

Article 1 ***Frais exigibles***

Lorsque le Service de sécurité incendie est requis pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule, le propriétaire de ce véhicule, qui n'habite pas le territoire desservi par le service de sécurité incendie de la municipalité et qui ne contribue pas autrement au financement de ce service, est assujetti à la tarification suivante :

1•	Pour une intervention visant un véhicule de promenade au sens du Code de la Sécurité routière :	400 $
2•	Pour une intervention visant tout autre véhicule servant de moyen de transport terrestre ou aérien ou un ensemble de véhicules	750 $

Lorsque l'utilisation d'un produit ignifugeant de type *mousse* est nécessaire lors de l'intervention, une tarification supplémentaire de 200 $ s'ajoute à la tarification exigée ou le coût réel de remplacement du produit ignifugeant de type *mousse* s'il est supérieur au montant forfaitaire de 200 $.

Cette tarification est payable, sur envoi d'une facture, par le propriétaire du véhicule, qu'il ait ou non requis l'intervention du Service de la sécurité incendie de la municipalité.

Article 2 ***Coût réel d'intervention***

Autopompe	400 $ pour la première heure et 300 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Citerne	350 $ pour la première heure et 275 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus
Unité d'urgence	350 $ pour la première heure et 275 $ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Pompe portative	40 $/heure
Tarif horaire d'un officier ou d'un pompier	Taux horaire payé par la municipalité majoré de 20%, minimum de trois heures, plus les frais de repas, le cas échéant, opérateur en sus.
Remplissage de bouteilles	Le coût réel de remplacement d'air respirable.

Article 3 ***Taxes applicables***

À moins d'indication contraire, la tarification indiquée au présent règlement ne comprend pas la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ). Ces taxes, lorsqu'elles sont applicables, doivent alors être ajoutées aux tarifs décrétés par ce règlement.

Article 4 ***Entrée en vigueur***

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Sainte-Marguerite, ce 2 septembre 2014

DÉCISIONS DU CONSEIL...

Municipalité de Sainte-Marguerite
Province de Québec

Avis Public

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1- Lors d'une séance tenue le 2 septembre 2014, le conseil a adopté un projet de modification du règlement de zonage n° 372.

2- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 octobre 2014 à 19h30, au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite. L'objet de cette assemblée est de présenter un projet de modification du règlement de zonage lequel vient agrandir la zone M-7 à même la zone RB-4. Au cours de cette assemblée, le maire, Madame Adrienne Gagné, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3- Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, sis au 235, rue Saint-Jacques, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi, de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

4- Le projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Marguerite, le 4 septembre 2014
Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière

AVANT

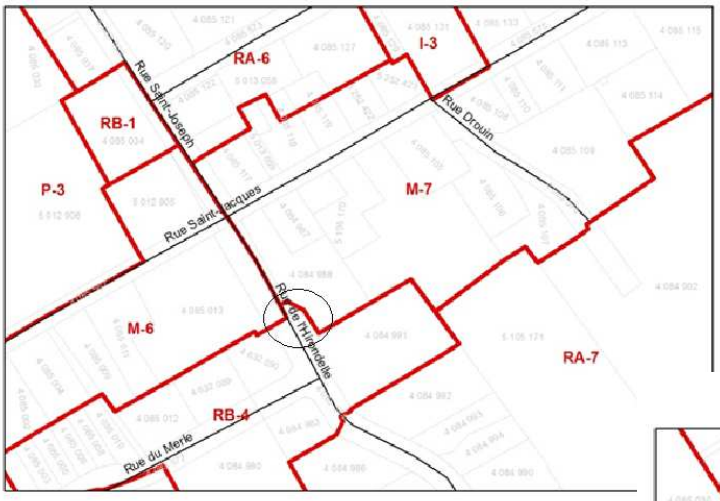

APRÈS

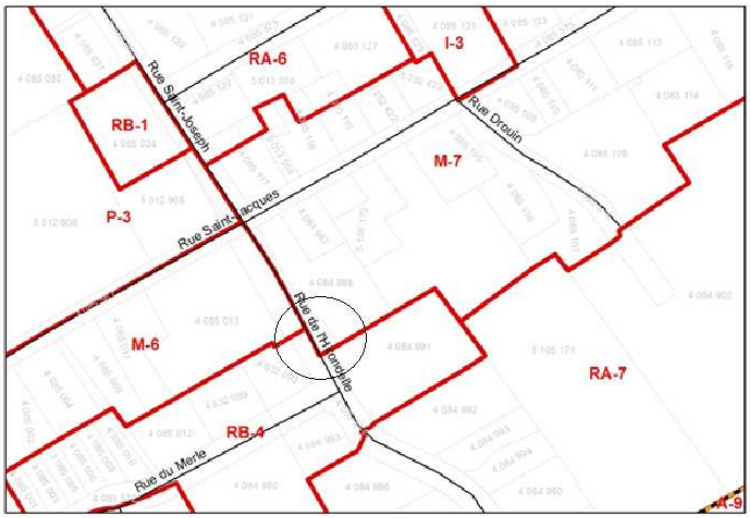

SÉCURITÉ INCENDIE…

Nouvelles du service!

Marc Deblois, directeur

Le programme de visites résidentielles en lien avec l'avertisseur de fumée débutera le 10 septembre prochain. Les pompiers vont visiter près de 100 résidants de différents secteurs de la municipalité. Ils vont donc poursuivre le deuxième programme de visites prévues sur cinq ans et visiter à nouveau le deuxième secteur comprenant les rues : de la Tourterelle, St-Joseph et de la Meunerie, les rangs : Ste-Suzanne, St-Georges, St-Louis et St-Elzéar et la route 275 partie sud. Ils rencontreront ainsi les propriétaires et les locataires de chaque adresse prévue pour 2014.

Je vous rappelle que chaque propriétaire va recevoir une lettre explicative mentionnant notre visite. Est-ce vraiment nécessaire de vous rappeler l'importance d'installer le nombre requis d'avertisseur de fumée dans votre résidence ou loyer, et d'y avoir au moins un extincteur de classe ABC?

Le 5 juillet dernier, les pompiers du service incendie ont tous suivi une formation sur les phénomènes thermiques d'un incendie de bâtiment. Cette formation, d'une durée de 6 heures, comprenait 4 heures de théorie et 2 heures de pratique. Cette formation a été présentée par l'entreprise Flash Formation. Ce cours, de très grande importance, a été apprécié de tous. Il est primordial que nos pompiers acquièrent de telles connaissances pour maintenir leurs compétences à jour. En 2015, un autre projet de formation est envisagée avec cette même entreprise.

En date du 8 septembre 2014, les pompiers ont répondu à 11 appels et les premiers répondants à 18 appels, ce qui totalise 29 appels d'urgence au sein du service de sécurité incendie. Également, 70 permis de feu ont été émis sur le territoire de la municipalité, merci à vous tous et je vous rappelle que cette démarche est importante pour la municipalité et le service incendie.

La semaine de la prévention incendie au Québec aura lieu du 5 au 11 octobre 2014. Surveillez les publicités au début octobre et, dans la nuit du dimanche 2 novembre, lors du changement d'heure, svp profitez-en pour remplacer vos batteries d'avertisseur de fumée.

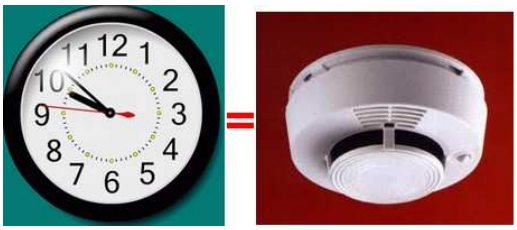

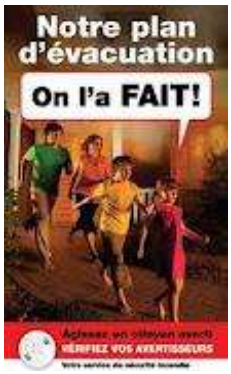

SÉCURITÉ INCENDIE SUITE…

L'implantation d'une borne sèche dans le rang Ste-Suzanne est maintenant réalisée. Cette installation est la troisième prévue à notre schéma de couverture de risque en incendie. Ainsi l'un de nos objectifs en alimentation en eau est atteint afin d'intervenir plus rapidement lors d'un combat incendie dans nos secteurs ruraux. Ce projet est une réalisation de deux municipalités et de leurs services incendie, dont Sainte-Marguerite et Sainte-Hénédine.

En septembre, il y aura des pratiques effectuées par les deux services incendie pour familiariser les pompiers sur cette nouvelle installation.

Nous sommes à la recherche de nouveaux pompiers, pompières et premiers répondants au sein du service. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le bureau municipal qui vous mettra en contact avec le directeur du service de sécurité incendie et de premiers répondants de la municipalité. Voici pour vous, un beau défi personnel à relever! Sans oublier que votre implication est beaucoup appréciée par les citoyens de notre municipalité. Bienvenue au sein d'une équipe dynamique!

VOICI DES EXPLICATIONS SUR L'INDICE DE LA SOPFEU

COMMENT L'OBTENIR? -S'informer du danger d'incendie constitue les comportements préventifs par excellence. Pour ce faire, rendez-vous au www.sopfeu.qc.ca à la page d'accueil et abonnez-vous! De plus, l'onglet *État de situation,* en tout temps, sur les mesures préventives en vigueur et le danger d'incendie.

QUOI RETENIR? Fort utile, cette information incite à la prudence et contribue à réduire le nombre d'incendies.

BAS : Le combustible s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et il se contrôle sans difficulté.

MODÉRÉ : Le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien.

ÉLEVÉ : Le combustible s'enflamme facilement. Le feu se propage en peu de temps et il est difficile à contrôler.

EXTRÊME: Le combustible s'enflamme rapidement à partir d'une petite source de chaleur. Le feu se propage à grande vitesse et il peut devenir incontrôlable

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

La boîte à clés

Le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle Beauce et votre Service de sécurité incendie municipal sont fiers de vous présenter une avancée importante en matière de sécurité incendie qui permettra certainement de sauver du temps et des coûts importants reliés aux dommages aux commerces et entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce lors d'une intervention incendie. Effectivement, lorsque les pompiers sont appelés pour un système d'alarme en fonction ou lors d'une intervention incendie, ils sont trop souvent confrontés à des portes verrouillées ou des bâtiments inaccessibles.

L'installation de boites à clés conçues pour les Service d'incendie sur une base volontaire par les entreprises et commerces de la MRC de La Nouvelle-Beauce permettra aux pompiers d'avoir accès aux bâtiments facilement, rapidement et en évitant tout bris au bâtiment non nécessaire lors d'une intervention incendie ou lors d'un appel pour un système d'alarme en fonction.

La boite à clés proposée est une boite homologuée, offrant un très haut taux de protection contre le vandalisme. Son accès est exclusif au Service incendie, lors d'intervention seulement. L'installation de ce type de boite permet aux pompiers d'avoir accès aux bâtiments beaucoup plus rapidement sans causer de dommages même si aucun responsable du bâtiment n'est arrivé sur les lieux. Ce projet s'adresse principalement aux entreprises et industries possédant un système d'alarme incendie relié à une centrale d'alarme, aux bâtiments publics tels que les écoles, CPE, immeubles à logements et tous autres bâtiments pour lesquels les pompiers devraient avoir accès rapidement. Tout propriétaire désireux d'avoir plus d'information ou qui désire en faire l'installation peut contacter son service d'incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour avoir plus d'informations.

Frédéric Turmel, TPI
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur SSI
Sainte-Marguerite

SÉCURITÉ INCENDIE SUITE...

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

Cendres chaudes

Sainte-Marie, le 21 août 2014 – Les cendres chaudes sont, pour la plupart du temps, associées au moment de l'année où les gens utilisent leurs systèmes de chauffage au bois. Cependant, même durant l'été les services d'incendie continuent de recevoir des appels pour des incendies causés par de la cendre encore chaude. Pourquoi donc ?

L'été étant un moment idéal pour se réunir en famille ou entre amis autour d'un feu de joie ou tout simplement un bon moment pour brûler les branches ramassées sur le terrain, il arrive encore trop souvent que des cendres, encore chaudes, se retrouvent dans les poubelles et causent un incendie. Le Service régional de prévention des incendies de la MRC de La Nouvelle-Beauce désire donc vous rappeler quelques conseils de sécurité importants concernant la disposition correcte des cendres.

- ✓ Lorsque vous videz votre foyer extérieur, assurez-vous de disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé.
- ✓ Le contenant doit être déposé à au moins un mètre de la maison. Il est très important de ne jamais déposer vos cendres directement dans le bac à déchet roulant en plastique. Attendez qu'elles soient complètement refroidies.
- ✓ Mouillez abondamment les cendres afin de s'assurer qu'il n'y a plus de tisons ou de trace de chaleur et brassez-les afin que l'eau pénètre partout. Vous pouvez aussi laisser les cendres refroidir. N'oubliez pas, des cendres qui ont été mal mouillées ou qui n'ont pas refroidies assez longtemps peuvent cacher des tisons et des points chauds pouvant allumer un incendie. Les cendres chaudes peuvent rester actives **entre 3 à 5 jours.**

Plusieurs incendies causés par des cendres encore chaudes se sont déclarés durant l'été sur le territoire de MRC de La Nouvelle-Beauce, c'est pourquoi il est important de poser de petits gestes simples et préventifs plutôt que d'intervenir sur un brasier qui aurait facilement pu être évité. C'est avec des petites actions que l'on obtient les plus grands résultats.

Frédéric Turmel, TPI
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur SSI
Sainte-Marguerite

175e anniversaire

Le Comité du livre

Le compte à rebours est commencé.
La partie page famille est presque terminée, si vous n'avez pas été appelé, communiquez avec le bureau municipal car nous avons reçu toutes les pages concernant les familles une première fois, quelques-uns qui avaient des erreurs majeures seront rappelés pour vérification finale.
Nous vous attendrons tous nombreux en début décembre pour vous montrer le fruit de notre travail de deux ans.

Jacques Bégin– Nicole Chabot– Nadine Marcoux-Paulin Nappert - Gilberte Roy Bilodeau-Martine Roy-Géraldine Trachy

******

Comité des fêtes du 175e

Nous sommes très heureux de vous dévoiler une première activité:
LE LANCEMENT DU LIVRE
Au programme: Lancement du livre
Dévoilement du logo et slogan
Mise en vente des articles promotionnels
Dégustation de la cuvée du 175e
C'est un rendez-vous:
DIMANCHE LE 7 DÉCEMBRE 2014 À COMPTER DE 13H
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Décorations extérieures

Il est grand temps de penser à vos décorations extérieures **sous la thématique du 175e** et pourquoi pas débuter avec la fête de Noël, par la suite préparez vos parterres fleuris pour en donner plein les yeux aux visiteurs.
(le comité d'embellissement vous reviendra bientôt avec une fleur emblème symbolique des fêtes pour garnir vos parterres)

Comité des fêtes: Nadia Bisson-Sandra Carbonneau-Nicole Chabot-Pierre Gagnon-Sophie Dumont-Adrienne Gagné-Colette Lacasse-Jean-Noël Lehouillier-Luce Marcoux-Émile Nadeau-Hertel Vaillancourt

175e anniversaire

LA PETITE SÉDUCTION...

Ce fut une expérience inoubliable !

C'est l'âme et le corps remplis de fébrilité que nous avons accueilli l'équipe de production de La Petite Séduction le 13 juillet dernier. Au menu pour les 3 journées suivantes : répétition, tournage, tournage et tournage...

CE QUE VOUS N'AVEZ PAS VU...

13 juillet : Grosse journée de repérage sur tous les sites de tournage et rencontre avec la population. À ce moment nous sommes déjà fatigués (certains sans voix) mais votre présence en grand nombre a été un transfert d'énergie phénoménal.

14 juillet : Tournage des flashs touristiques, portrait et des reconstitutions historiques.

Nos flashs touristiques : Les Jardins de la Petite École de Céline et le Démolition Fest. Un merci particulier à Céline Montminy, des Jardins de la Petite École de Céline pour l'accueil chaleureux et le 5 à 7 improvisé.

Notre portrait : Écolocorde et le club de ski de fond.

Reconstitutions historiques : L'histoire de Joseph (José) Lacasse avec quelques figurants. Merci à Annie Rhéaume pour son aide pour les costumes et coiffures durant les 2 jours de tournage. Merci à Micheline et François pour le prêt de la charrette.

CE QUE VOUS AVEZ VU...

15 juillet : Caprice de dame nature.

Accueil : Arrivée de Dany et Dominic sous la chaleur et le soleil, petit mot de Mme le maire et une foule de près de 300 personnes... que demander de mieux !

Publi Sed : Dominic visite notre village en se remémorant l'un de ses premier emploi et en rencontrant différentes personnes qui lui rappellent des facettes de sa personnalité.

Festichips gazon : Quel folie, tourner sous la pluie torrentielle ! Merci de votre patience et de votre vitalité tenace de tout l'après-midi.

16 juillet : L'émotion à fleur de peau.

Fait historique : En toute intimité avec quelques dizaines de figurants... nous avons raconté l'histoire de José Lacasse et des gens qui font de Sainte-Marguerite un endroit extraordinaire.

Radio Étincelle : Alan D'Arcy, Roxanne Lehouillier et Allan Carrier ont eu le privilège d'avoir Dany et Dominic en entrevue.

Témoignages : Quelques témoignages sur les premières fois comme parents et grands-parents.

Leucan : Dominic est porte-parole du Défi tête rasée... nous avons donc organisé notre propre défi. Résultat : 20 participants et plus de 11 200 $ de dons accumulés. Félicitations !!!

Fête finale : Quelques discours, une chanson hommage et un dernier au revoir !!! Merci à l'orchestre Maurice Pomerleau pour l'accompagnement musical.

Nous tenons à dire mille mercis à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite des ces journées. Nous ne pouvons pas tous vous nommer mais nous voulons mentionner quelques personnes qui ont travaillé à des projets particuliers dont M. Gilles Lussier, notre photographe officiel. Pour le magnifique travail sur la coupe, un gros merci à Michel St-Hilaire, Johanne Chenel et Jacqueline Cliche. Merci à Martine Pigeon pour la pancarte du Festi-chips !

Merci à nos nombreux et généreux commanditaires

Nos principaux partenaires
- Municipalité de Ste-Marguerite
- Cercle des fermières de Ste-Marguerite

Commanditaires Or
- Construction Robert Normand inc.
- Les Cornes-muses
- Pepsico Canada inc.

Commanditaires Argent
- Agri Marché
- André Spénard, député de Beauce-Nord
- Autobus André Drouin
- Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce
- Centre de production artistique et culturel Alyne-LeBel
- Excavation Lafontaine
- Ferme M.G. Lehouillier inc.
- Ledor Assurances
- Permafil
- Village des Défricheurs

Commanditaires Bronze
- Agri-Lim inc.
- Binet & Carbonneau, notaires
- Coffrage LD
- Fabrication Tremex inc.
- Ferblanterie Roger Drouin inc.
- Ferme André Bégin inc.
- Ferme Bafran inc.
- Ferme Bisseaudor inc.
- Ferme Gaston Roy inc.
- Ferme Léopold Tanguay inc.
- Ferme René et Richard
- François Carbonneau, transport d'animaux
- Les entreprises Karl Parent
- Les Jardins d'Andrée-Anne
- Murielle Simms et Denis Boutin
- Novicom
- Promutuel assurance
- Raymond Deblais inc.
- Restaurant La Marguerite
- Stéphanie Lagrange
- Tournage M.G.

La Bouquine fête ses 35 ans

Pour souligner cet anniversaire, les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à participer à un RALLYE PÉDESTRE.

Date : 12 octobre

Départs : beau temps, mauvais temps entre 11 h et 12 h

Lieu : Bibliothèque La Bouquine

Coût : Gratuit

Équipe : Seul, à deux, à trois ou à quatre.

Prix : Un prix pour les trois premières positions ainsi qu'un prix de participation.
(Notez que les prix sont indivisibles et que si vous faites le rallye en équipe, il vous incombera de le partager/distribuer entre vous)

Pré-inscription : À la bibliothèque sur les heures d'ouverture ou par téléphone auprès de la Bibliothèque (418) 935-7089, Nadia Bisson (418) 935-0014, Michelle Lavoie (418) 935-7005 ou Chantal Pelletier (418) 935-3219

PRIVILÈGE: Une chance supplémentaire de remporter le prix de participation.

Tous les participants sont attendus à la bibliothèque à la fin de la journée (vers les 15 h 30) pour une collation festive.

INFORMATION...

NOTRE ÉGLISE A 150 ANS!

MERCI à vous qui avez participé aux célébrations du 150e de notre église.

MERCI au comité organisateur, à nos commanditaires.

MERCI à nos prêtres qui ont célébré avec nous: Mgr Denis Grondin, Gilles Maheu, Bernard St-Hilaire, Louis-Marie Rodrigue, Daniel Jacques, Pierre Dufresne et Jean-Paul Marcoux.

MERCI à ceux et celles qui ont préparé la célébration eucharistique.

MERCI et FÉLICITATIONS aux organistes et aux chorales de Sainte-Marguerite et St-Honoré ainsi qu'à leur directrice pour le programme bien choisi.

MERCI pour votre participation au repas communautaire.

C'est une belle journée à garder dans nos souvenirs.

Catéchèse **B**iblique **S**ymbolique – CBS

L'été tire déjà à sa fin… la rentrée scolaire est à nos portes… et surtout, c'est le début d'une nouvelle année de catéchèse. Encore une fois, nous te ferons découvrir des nouveaux personnages bibliques, des nouveaux textes et ensemble nous en chercherons le sens. Nous prendrons également du temps pour découvrir la place que Jésus occupe dans nos vies à travers notre quotidien comme les vacances, les nouvelles amitiés, les sports, les études, …

Notre équipe de catéchètes subit également des transformations et nous sommes à la recherche de parents ou de membres de la communauté qui désirent s'impliquer auprès de nos jeunes. Il va s'en dire que nous offrirons tout le support et la formation nécessaire pour que cette expérience soit inoubliable!

Vous pouvez inscrire vos jeunes en tout temps en vous adressant au presbytère ou auprès des catéchètes. Nous précisons qu'au 30 septembre, le jeune doit avoir 9 ans pour débuter la démarche de pardon et 12 ans pour la démarche de la confirmation.

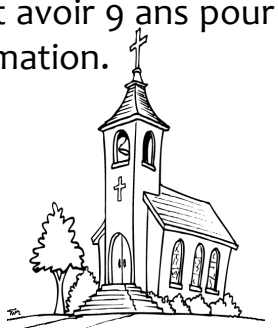

Comme premier engagement, nous t'invitons à célébrer avec toute la communauté le **Dimanche de la Catéchèse** qui se tiendra dimanche le 21 septembre à 11h en l'église de Sainte-Marguerite.

Nous avons hâte de te revoir !

Sr Andrée, Jean-Pierre et Lise

Fermières de Ste-Marguerite…

Une belle année en vue pour les Fermières de Sainte-Marguerite !

Première réunion de l'année 2014-2015

Le mardi **9 septembre** 2014 à **19h**

Salle municipale du bas

Aline Carrier présentera un atelier interactif sur le taï-chi !

Tenue confortable

L'année 2014-2015 promet d'en être une remplie de belles et bonnes choses. Avec le 175e anniversaire de notre municipalité, et le 100e anniversaire de la fondation des Cercles de Fermières du Québec, les membres du Cercle de Fermières de Sainte-Marguerite se préparent à célébrer avec de nombreuses activités.

Cet automne, les Fermières offrent un atelier d'initiation au tissage gratuit à ses membres, à une date qui reste à déterminer. Cet atelier se voudra pour les débutantes qui désirent apprendre les rudiments de base de cet art qui jouit d'un regain de vie, et pour les tisserandes qui veulent revisiter leur technique. Vous devez être Fermière pour prendre part à l'atelier et tisser dans notre salle des métiers. Pour vous inscrire, veuillez contacter Chantal Pelletier au 418-935-3219.

Dans le cadre des Journées de la culture, le Cercle de Fermières de Sainte-Marguerite présente *Métiers en fête !* **Le 28 septembre 2014**, de **midi à 16h**, venez rencontrer nos artisanes à l'œuvre et voir une démonstration de tricot à la machine, de dentelle, de couture, de tissage au métier et de cardage de laine de chien. Les visiteurs pourront aussi voir nos nouvelles installations réalisées suite à l'obtention d'une subvention du programme Nouveaux Horizons. Le tout se déroulera dans la salle municipale du bas. Des boissons chaudes et froides ainsi que des biscuits seront offerts. Tous sont les bienvenus !

En juin dernier, les membres ont élu on nouveau Conseil d'administration local (CAL). Restent en poste madame Chantal Pelletier comme secrétaire-trésorière, madame Évelyne Lacasse comme conseillère, et madame Sonja Karsh comme présidente. Madame Josée Soucy se joint au CAL comme vice-présidente, ainsi que madame Céline Montminy comme conseillère.

L'abonnement de 25$ à la revue des Cercles de Fermières du Québec, *L'Actuelle*, assure votre adhésion au Cercle. Si vous n'êtes pas déjà Fermière vous êtes la bienvenue à notre première réunion pour nous rencontrer, échanger, et apprendre avec nous. Nous sommes un groupe de femmes engagées et dynamiques. Peut-être serez-vous charmée ! Pour plus de renseignements ou pour vous abonner, veuillez contacter Chantal Pelletier au 418-935-3219. Nous vous attendons!

Les Fermières de Sainte-Marguerite vous souhaitent un très bel automne !

Le 24 juillet dernier, un groupe de Fermières a fait une visite des plus intéressantes et très relaxante aux **Jardins de la petite école de Céline** dans le rang Saint-François.

Un paysage enchanteur à ne pas manquer !

Surveillez notre emballant programme de l'année qui sortira en octobre. Vous le trouverez au bureau de la municipalité et sur notre page Facebook :

Le Cercle de Fermières de Sainte-Marguerite

NOUVELLES DE LA PÉTANQUE...

PÉTANQUE EXTÉRIEURE

La saison de la pétanque paroissiale s'est terminée le lundi 25 août. Douze équipes ont participé cet été.

Le trophée classe A fut accordé à l'équipe de Géraldine Trachy, capitaine, Edmond Deblois et Sonja Karsh.

Le trophée classe B fut accordé à l'équipe de Claude Forgues, capitaine, Paulette Deblois et Marie-Jeanne Pouliot.

Finalistes du A: Yannick Drouin, capitaine, Claire-Hélène Boutin et Léandre Marcoux.
Finalistes du B: Claudette Marcoux, capitaine, Jeannine Boutin et Thérèse P. Boutin.

Le souper de fin de saison des joueurs, conjoints (es) et substituts a eu lieu le dimanche 7 septembre à la salle municipale. À cette occasion, il y a eu le trophée pour les 2 recrues de l'année soient Jean-Charles Lacasse et Diane Lévesque.

Claudette Marcoux, Gilles et Géraldine Trachy

Géraldine, Edmond et Sonja

Marie-Jeanne, Claude et Paulette

PÉTANQUE DU VENDREDI SOIR

2014 fut une année presque désastreuse pour la pétanque du vendredi soir: le froid et la pluie nous ont fait perdre plusieurs soirées de sorte qu'on peut dire que les profits ont été presque nuls. Pour remédier à ce manque, nous irons finir la saison à St-Bernard du 12 au 26 septembre (vendredi soir).

Merci à ceux et celles (toujours les mêmes) qui nous ont encouragé par leur participation.

Le dimanche 24 août, 108 personnes ont participé à notre dernier tournoi inter-paroissial. Un léger goûter leur a été servi après l'activité. Ce fut bien apprécié des participants (es).

Un merci spécial à Jeannine Boutin, Carmen Boutin, Claire-Hélène Roy et quelques autres qui m'ont secondé lors de ces tournois.

À l'an prochain, qui sera ma dernière année à la tête de cette activité.

Pierre-André Boutin, président

LA FADOQ NOUS INFORME…

BINGO

SOIRÉES DE BINGO ORGANISÉES PAR **LE CLUB FADOQ STE-MARGUERITE**,

SOIT LES 19 SEPTEMBRE, 17 OCTOBRE, 21 NOVEMBRE 2014 , non prévu en décembre, retour en janvier.

500 $ EN PRIX SERONT REMIS AUX GAGNANTS, SUR 6 TOURS DE BINGO.
CHAQUE TOUR DE BINGO COMPRENDRA 2 JEUX, AU DERNIER TOUR, IL Y AURA JEU SUPPLÉMENTAIRE POUR 150 $.
DES LIVRETS DE BINGO SERONT VENDUS À L'ENTRÉE
— UN LIVRET DE 6 FEUILLES DE 9 JEUX POUR 8 $
— UN LIVRET DE 6 FEUILLES DE 12 JEUX POUR 10 $

LA LOI INTERDIT DE VENDRE OU DE PROCURER UN LIVRET DE BINGO À UN MINEUR.

LES SOIRÉES AURONT LIEU À LA SALLE MUNICIPALE (SALLE DU HAUT)
LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS À 19H30,
EN CAS DE FUNÉRAILLES, CE SERA À LA SALLE DU BAS.

C'EST OUVERT À TOUTE LA POPULATION, VOTRE PARTICIPATION EN FERA UN SUCCÈS ET EN ASSURERA LA CONTINUITÉ.

CÉCYLE DEBLOIS, RESPONSABLE

LE CLUB FADOQ EST UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF. Pour devenir membre (50 ans et plus et leurs conjoints), remplissez un formulaire d'adhésion, lequel est disponible auprès des administrateurs. Avec votre carte de membre (au coût de 25 $ par année) vous aurez droit à des rabais allant jusqu'à 25% dans plusieurs entreprises de la région. Une liste complète vous sera remise lors de votre inscription.
(DEPUIS SEPTEMBRE LE COÛT EST DE 25 $)

SOIRÉE REMISE DE CARTES PRÉVUE le 11 septembre de 18H30 À 21H à la salle municipale pour les membres dont le renouvellement est dû en septembre ou en octobre. S'il vous est impossible de vous présenter , vous avez un mois après la date d'échéance pour vous la procurer auprès d'un administrateur.

Activités prévues pour les membres et non-membres, telles : pratiques de danse débutant le mercredi 17 septembre (pour les débutants dès 18h30 avec Janette, Cécyle et Céline. Pour les plus avancés à 20h avec Janette) et ce gratuitement. Inscriptions au 935-7155 ou 935-3619. Des soirées de danse sont prévues pour les 27 septembre, 11 octobre, 29 novembre à 20h et un souper dansant pour Noël le 21 décembre à 16h30.

Vos administrateurs sont ouverts à l'idée d'organiser d'autres activités (cartes, baseball-poche, pétanque-atout, scrabble ou autres). Faites-nous part de vos intérêts, aussi vos suggestions seraient les bienvenues.
Ces activités pourraient débuter bientôt! Merci de votre coopération et votre intérêt.

Vos administrateurs,

JEAN-NOËL LEHOUILLIER, président	418 935-3388
JANETTE TREMBLAY, secrétaire	418 935-7155
CÉCYLE DEBLOIS, trésorière	418 935-3619
LOUISETTE BOLDUC, relationniste	418 935-3951

TOURNOI 500...

L'équipe du Tournoi 500 vous invite à venir à ses tournois de cartes!

Nous commençons le 10 septembre 2014 à Ste-Marie au centre récréatif.

LES TOURNOIS DÉBUTENT À 20H, TOUS LES MERCREDIS.

Une belle activité pour tous, à toutes les deux semaines à Sainte-Marguerite.

Bienvenue à toutes et à tous!

Responsable de Ste-Marie:
Lise Cyr: 418 387-1783

Responsables Sainte-Marguerite:
Doris: 418 935-7233
Jeannine: 418 935-3371

Ste-Marguerite à la salle municipale	Ste-Marie au centre récréatif
Septembre 2014	**Janvier 2015 suite**
10 septembre : Sainte-Marie	14 janvier : Sainte-Marie
17 septembre : Sainte-Marguerite	21 janvier : Sainte-Marguerite
24 septembre : Sainte-Marie	28 janvier : Sainte-Marie
Octobre 2014	**Février 2015**
1er octobre : Sainte-Marguerite	4 février : Sainte-Marguerite
8 octobre : Sainte-Marie	11 février : Sainte-Marie
15 octobre : Sainte-Marguerite	18 février : Sainte-Marguerite
22 octobre : Sainte-Marie	25 février : Sainte-Marie
29 octobre : Sainte-Marguerite	**Mars 2015**
Novembre 2014	4 mars: Sainte-Marguerite
5 novembre : Sainte-Marie	11 mars : Sainte-Marie
12 novembre : Sainte-Marguerite	18 mars : Sainte-Marguerite
19 novembre : Sainte-Marie	25 mars : Sainte-Marie
26 novembre : Sainte-Marguerite	**Avril 2015**
Décembre 2014	1 avril : Sainte-Marguerite
3 décembre : Sainte-Marie	8 avril : Sainte-Marie
Tournois Reconnaissance	15 avril : Sainte-Marguerite
10 décembre : Sainte-Marguerite	22 avril : Sainte-Marie
17 décembre : Sainte-Marie	29 avril : Sainte-Marguerite
Janvier 2015	**Mai 2015**
7 janvier : Sainte-Marguerite	6 mai : Sainte-Marie
Tournois Reconnaissance	
13 mai : Sainte-Marguerite	20 mai : Sainte-Marie

ORGANISMES LOCAUX...

LIEN-PARTAGE

Les vacances sont finies et le soleil nous gratifie de quelques jours de ses chauds rayons! De très beaux évènements nous ont tenus bien occupés. De la Petite Séduction, du 150e de notre église aux rassemblements familiaux, on retourne à nos occupations routinières.

Lien-Partage continue d'offrir les services : Lien-répit, transport accompagnement, service-communion et popote roulante, grâce à la générosité de ses bénévoles.

Prenez note que Viactive reprendra ses activités, le lundi 6 octobre prochain à 9h30 à la salle municipale.

merci beaucoup

Je veux remercier Dame Denise, du restaurant La Marguerite, qui dès le début du service de Popote-roulante (soit en 1995), cuisinait de bons repas, depuis la cuisine à sa résidence privée. Elle nous accommode toujours de son bon soutien à son restaurant La Marguerite. Acceptez, Denise nos plus sincères remerciements pour cette précieuse collaboration.

Un autre événement occupera les bénévoles de Lien-Partage à Sainte-Marguerite : le brunch annuel de la Fondation de Lien-Partage se tiendra, le dimanche 19 octobre 2014, à la salle municipale de Sainte-Marguerite. Nous vous y invitons chaleureusement en grand nombre.

Suzanne Blais, responsable de paroisse Lien-Partage Sainte-Marguerite.

Soirée bénéfice annuelle du Comité Familial!

Billets en prévente seulement

Vous pouvez réserver vos tables de 10 personnes

Vente des billets :

Bureau municipal 935.7103
Audrey Labbé 935.0223
Evelyne Breton 254.9725
Martine Pigeon 935.0233
Dépanneur André Drouin 935.3535
Caroline Cyr 935.3297
Jean-Noël Lehouiller 935.3388

COMITÉ FAMILIAL…

Un bref retour sur les activités de l'été…

La troisième édition de la **Fête au Parc** s'est déroulée le 29 juin dernier. Mégas structures gonflables, jeux d'adresse, maquillage, barbe à papa, hot-dogs, tout y était afin d'amuser les petits et les grands qui ont affronté la chaleur intense afin de venir s'amuser en famille. En soirée, le groupe Les Chauds Palmiers a offert une prestation des plus divertissantes et la soirée s'est terminée avec des feux d'artifices.

Un merci tout spécial à nos bénévoles :

André Leblanc, Gino Lagueux, Stéphanie Audet et Jean-Pierre Forgues.

En juillet, le **Cinéma à la belle étoile** a présenté le film Lego. Remise au 24 au lieu du 23 en raison de la pluie, la soirée a su plaire à de nombreux cinéphiles. Au programme : maïs soufflé, chips, chocolat chaud, café et bien entendu, le monde extraordinaire des petits personnages jaunes.

Un p'tit mot sur ce qui s'en vient…

Le samedi 20 septembre prochain se tiendra notre collecte de fonds annuelle. Pour l'occasion, le comité vous invite à un souper spectacle. L'artiste invité est Stéphane Poirier, humoriste.

Depuis bientôt trois ans, le comité familial organise des activités dans la municipalité. La randonnée de raquettes aux flambeaux, la Fête au Parc, le Cinéma à la belle étoile, la soirée d'Halloween et l'arrivée du Père Noël rassemblent les gens de la municipalité à divers moments de l'année. L'aide de généreux commanditaires ainsi que les profits amassés lors de cette soirée bénéfice permettent au comité d'offrir les activités gratuitement.

En terminant, préparez-vous pour la soirée d'Halloween le samedi 25 octobre prochain! De nouveaux personnages viendront hanter le sous-sol de la salle municipale tandis qu'un bal costumé fera danser monstres, pirates et sorcières dans la salle du haut. On vous attend…

Audrey, Caroline, Evelyne, Martine et Jean-Noël

Soccer

Déjà la fin de l'été qui arrive à grand pas. Le soccer est terminé pour nous cette année. Cet été, il y avait une campagne de publicité qui prônait le respect, les bons comportements dans la ligue et dans le sport en général. Vous avez vu, je l'espère, la pancarte sur la cabane de soccer qui disait que ce n'est qu'un jeu. Merci à tous ceux qui ont mis en application ces valeurs. Merci à tous ceux qui ont participés au tirage en remplissant et redonnant la feuille pour gagner une inscription au soccer en 2015 (1 par municipalité) et 5 gilets dans toute la ligue Inter Beauce. Victor Côté en U8 a gagné le tirage pour son inscription à Sainte-Marguerite en 2015. Dans un autre tirage, il a aussi gagné un chandail officiel de L'Impact de Montréal d'une valeur de 80 $. Félicitation à Victor pour ses 2 prix. Félicitation aux Joueurs de U16 qui ont remportés une belle victoire de 6 à 2 en finale contre les Griffons de St-Anselme. Félicitations aux joueurs et aux parents qui n'ont pas lâché durant la saison. Bravo aux joueurs qui ont amélioré leur jeu au cours de la saison. Merci aux arbitres qui ont fait un excellent travail à tous les matchs. Merci aux entraîneurs et aux bénévoles qui font que les enfants puissent s'amuser au soccer sur un beau terrain. Un très gros MERCI à Éric Drouin et Marc Gagnon pour avoir donné bénévolement plusieurs heures pour le branchement de notre nouvelle cabane de soccer. Merci aussi à ma conjointe qui a été une veuve du soccer. Malgré ma saison difficile comme entraîneur, je garde un souvenir positif de ma saison 2014. Merci à tous!
Au plaisir de se retrouver l'an prochain sur le terrain.

Pierre Gagnon
Superviseur du soccer de Sainte-Marguerite.

Commission des loisirs

DEMOLITION FEST
SAINTE-MARGUERITE
2014

Tel que mentionné dans le journal municipal du mois de juin, voici les résultats de la 38e édition du Demolition Fest :

Revenus :	97 958.09 $
Dépenses :	87 715.40 $
Profit :	10 242.69 $

Vous désirez vous impliquer dans une équipe dynamique, vous avez des idées farfelues, c'est vous qu'on attend. Venez vous joindre à nous.

LOISIRS DE STE-MARGUERITE…

Le nouveau bâtiment de service est inauguré

Un groupe de jeunes sportifs portant les couleurs de l'équipe de soccer et du club de ski de fond pose fièrement devant le nouveau bâtiment de services multifonctionnel situé au bout de la rue St-Pierre. Ils sont accompagnés de Pierre Gagnon, responsable du comité de soccer, et de Valérie Gagné, enseignante et responsable du club de ski de fond l'Étincelle. Ce nouveau bâtiment à usages multiples est un projet mené par la municipalité depuis plusieurs mois et son achèvement est le fruit des efforts de plusieurs intervenants du milieu. Il répond d'abord aux besoins du comité de soccer de Sainte-Marguerite qui devaient déplacer l'ancien bâtiment et le réaménager complètement de manière à faciliter le travail de ses bénévoles. Ainsi, l'ensemble des équipements et du matériel sportif y sera entretenu et remisé. Le bâtiment initialement prévu pour le soccer a été repensé suite à la volonté exprimée par le club de ski de fond de l'école d'y aménager un refuge pour ses skieurs. C'est chose faite et l'endroit est prêt à servir à la prochaine saison. Et déjà le refuge a été utilisé cet été pour le remisage des vélos BMX acquis par l'école en vue du développement d'un sentier d'entrainement à proximité. Bientôt, le bâtiment sera entouré d'aires de stationnement et le refuge pourrait aussi servir d'aire d'accueil pour les sportifs et visiteurs lors des matchs de soccer. De son côté, la municipalité est en train de penser au développement de nouvelles activités sportives et récréatives dans ce secteur. On pense, en particulier, à l'aménagement d'une dalle de béton pour un skatepark. Et d'autres projets sont sur la planche à dessin, car il y a longtemps qu'on réfléchit sur le potentiel de ce terrain afin de réponde aux besoins des familles et de la population en général tel qu'exprimés lors de la consultation publique menée par le municipalité et le Comité de développement sur l'avenir des loisirs à Sainte-Marguerite au début des années 2000.

Le financement de ce nouveau bâtiment de service à usages multiples a été assuré grâce à la participation de plusieurs partenaires que nous tenons à remercier. En premier lieu, nous saluons la contribution de Développement économique Canada qui a financé la moitié des 17 000 $ requis via son fonds d'amélioration des infrastructures communautaire. L'autre moitié du financement a été consentie par la MRC par l'entremise de son fonds du Pacte rural, la municipalité de Sainte-Marguerite, le Comité de développement de Sainte-Marguerite ainsi que le Comité de soccer de Sainte-Marguerite. Un merci spécial à l'équipe du Comité de développement qui a agit à titre de promoteur du projet auprès des bailleurs de fonds.

Yves Turgeon
Coordonnateur des activités récréatives
et pilote de projet de réaménagement du bâtiment de service
Municipalité de Sainte-Marguerite

TERRAIN DE JEUX 2014 ...

L'été 2014 au terrain de jeux

Lorsqu'un enfant vient vous voir en matinée et vous dit « : J'aime le terrain de jeux! » Vous pouvez vous dire que vous avez réussi votre mission de leur offrir un bel été.

Nous sommes très fières de l'été qui vient de se terminer. La diversité des activités et des sorties a été appréciée, nous avons eu la chance d'avoir une sortie par semaine telle que l'expo BBQ, l'Aquarium de Québec, le Miller zoo, Caries Factory, Camping La roche d'or et le grenier de Zig Zag. Nous avons atteint un chiffre record de 29 enfants lors de deux sorties. Sous la surveillance des animatrices et en toute sécurité, vos enfants ont découvert d'autres univers.

L'équipe d'animation est contente d'avoir fait vivre à vos enfants des expériences exceptionnelles, telle que la possibilité de voir une chenille se transformer en papillon et ensuite de la mettre en liberté en échange d'un vœu. Ce fût très intéressant de vivre ces moments en compagnie de vos enfants.

En espérant renouveller cette expérience pour un autre été magique au terrain de jeux de Sainte-Marguerite. Un Grand Merci pour votre confiance.

Au plaisir de vous revoir sous peu.

C'est avec plaisir que je vous remercie de m'avoir laissé la chance d'offrir, avec les animateurs, un été merveilleux à vos enfants.

Zig Zag, alias Vanessa Plante
Coordonnatrice du terrain de jeux de Sainte-Marguerite

Espace jeunesse Sainte-Marguerite

Déjà trois mois depuis l'ouverture d'Espace jeunesse, les jeunes de notre municipalité ont participé en grand nombre au début de l'aménagement du local. En effet, durant le premier mois d'existence du projet, 30 jeunes de notre municipalité ont fréquenté leur local et ont soumis leurs idées d'aménagement ou d'activités.

L'aménagement a été au ralenti cet été, mais nous continuerons le travail commencé dès le mois de septembre en construisant une structure séparatrice au local afin de permettre l'utilisation du local pour la patinoire cet hiver.

Certains projets suggérés par les jeunes seront réalisé d'ici le mois de décembre dont le comité jeunesse qui sera mis en place bientôt.

D'ailleurs, 11 de nos jeunes ont participé au tournoi de balle molle de rues organisé à la fin août, s'en suivra une activité culturelle vers la fin septembre dans le cadre des journées de la culture.

Rappelons qu'Espace jeunesse a pour but de donner une place aux jeunes âgés entre 10 et 17 ans de notre municipalité. À travers le sport, la culture et les saines habitudes de vie, nous voulons développer une participation citoyenne de ceux-ci dans notre village.

Le local jeunesse est ouvert le vendredi de 18h à 21h et le samedi de 13h à 16h.

Audrey-Ann Gagné
Chargée de projet,
coordonnatrice et animatrice
Espace jeunesse Sainte-Marguerite

Le tournoi de balle des rues

Une nouvelle édition du tournoi de balle des rues s'est déroulée au cours de la fin de semaine de la Fête du travail. Cette année, huit équipes se sont inscrites pour un tournoi pleinement amical. Félicitations à l'équipe gagnante de la route 216 qui repart avec la coupe. Le tournoi de washer a fait un retour et rassemblé 8 équipes. Nous félicitons nos gagnants François Lehouillier et Kevin Pomerleau. Nous tenons aussi à souligner la belle collaboration des capitaines d'équipes qui ont fait une large place à la relève en intégrant plusieurs ados dans leurs rangs et, en particulier, qui ont ouvert la porte toute grande à l'équipe du projet Espace jeunesse. Vous contribuez à la formation d'une relève sportive et au sentiment d'appartenance des jeunes à leur municipalité.

ST-FRANÇOIS- Mathieu Bisson , capitaine

Merci aux joueurs et aux supporters de votre participation pour cette activité dont le mérite est de rassembler les familles et les amis à la fin de l'été. Merci à nos bénévoles qui ont répondu PRÉSENTS à l'appel lancé et assuré les services de restauration, de bar, d'arbitrage et de marquage des parties. Enfin, merci à nos précieux partenaires qui sont la Caisse Desjardins du Centre de la Beauce pour son généreux soutien financier, de même qu'à Lacasse Équipement. Les profits de l'événement seront réinvestis dans les infrastructures de l'OTJ

BAS LANGEVIN-Annie Rhéaume, capitaine

BELLEVUE-Yannick Normand, capitaine

Nous sommes désolés de ne pas avoir de photo de l'équipe du rang Saint-Jean-Baptiste. Vous pourrez voir la photo d'Espace jeunesse à la page 24 de ce feuillet.

BELLEVUE-Yannick Normand, capitaine

GRANDE GAGNANTE-

L'ÉQUIPE DE LA ROUTE 216 ➤

←HAUT LANGEVIN-Kevin Pomerleau, capitaine

Revenus:	3 401.65 $
Dépenses:	1 059.49 $
Profit:	**2 342.16 $**

DEV. GAGNON-Cédric Fecteau, capitaine

Demolition Fest

Service de raccompagnement

Un MERCI spécial est adressé aux bénévoles du service de raccompagnement 2014. Ils ont réalisé 19 raccompagnements et assuré ainsi un retour sécuritaire à près d'une trentaine de personnes, le vendredi 23 mai ainsi que le samedi 24 mai, entre 21h et 3h le lendemain.

Merci à nos partenaires :

Blais Mazda
Drouin frères
Centre Hi Fi Normand Nadeau
La Cache à Maxime
IGA Extra Ste-Marie
Dep-O-Coin Paquet
Hortibeauce Botanix
Restaurants Normandin
Rôtisserie St-Hubert Express
Théâtre du Vieux Couvent
Théâtre de l'Hôtel-de-Ville
Ovascène salle Métachigan
Ferme Grandpin inc.
Les Productions Thibaudeau
Cercle de fermières Ste-Marguerite

Nos bénévoles : Yvan Couture, Réal Gilbert, Luc Sylvain, Claudette Nadeau, Madeleine Fournier, et Mélanie Deblois. Sont absents : Marcel Paradis et Sylvie Breton.

Un skatepark à l'OTJ de Sainte-Marguerite

Un comité composé de jeunes et d'adultes est à l'œuvre depuis plusieurs mois afin de créer un premier skatepark sur le terrain de l'OTJ. La première phase de ce parc comprendra cinq modules de jeux. Déjà deux modules sont en place sur le terrain. Les trois autres sont en cours de réalisation. Nous remercions Pierre Trudel qui a pris les commandes pour la réalisation de ce parc. Il est aidé de jeunes passionnés par ce sport qui ont peint le premier module. Rappelons que ce projet municipal reçoit l'aide financière de la MRC via son fonds de financement du pacte rural, de même que l'organisation du Demolition Fest qui offre un appui financier en échange de la collaboration des jeunes au nettoyage du site de la démolition durant toute la fin de semaine de son festival au mois de mai dernier.
Même si le parc n'est pas complété, les utilisateurs s'amusent déjà sur les modules installés. Aussi, nous leur demandons de respecter les règlements qui suivent :

Règlements pour les utilisateurs de l'aire de jeu du skate
Heures d'ouverture : de 10h jusqu'à la tombée du jour
De mai à octobre
Âge minimum : 8 ans
Le port de l'équipement est **obligatoire** (casque, coudières, genouillères, poignets et chaussures antidérapantes)
Interdiction des jeux dangereux.
Interdiction de bicyclettes sur l'aire de jeu
Une seule planche à roulette à la fois sur une rampe
Pas responsable des accidents

Demandez aux utilisateurs de respecter ces consignes de sécurité
Vous êtes priés de rapporter tout bris de matériel et autres anomalies sur l'aire de jeu en vous adressant au bureau municipal. Téléphone : 418 935-7103. Merci

LOISIRS DE STE-MARGUERITE...

DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE!

Secouristes avertis,
avec Miriam Khoja

Pour prévenir les traumatismes et donner les premiers soins. Le cours s'adresse aux jeunes du primaire. 4 niveaux : Niveau 1 (5-6 ans), cours de 1h, Niveau 2 (6-8 ans), cours de 2h, Niveau 3 (8-10 ans), cours de 3h; Niveau 4 (10-12 ans), cours de 4h. Matériel, cahier, collant et certification inclus. Minimum de 12 participants requis par niveau. Des niveaux pourraient être regroupés.
La durée du cours et le coût seront ajustés.

Lieu : Salle municipale
Horaire : Vendredi 24 octobre (journée pédagogique)
Coût par enfant : Niveau 1 : 6$; Niveau 2 : 12$; Niveau 3 : 17$; Niveau 4 : 23 $

À ne pas manquer!!!!
Cours de dessin *Avec Gilberte Roy*

Apprenez les techniques de base en dessin et laissez aller votre créativité. Une petite exposition viendra clore la fin de la session. Pour les jeunes du primaire.

Lieu : Salle municipale
Horaire : De 15h30 à 16h30, soir à déterminer
Période : cours de 10 semaines débutant en octobre
Coût : 50 $ / participant (Min. 6 Max. 10)

Heure du conte
avec Paulette Deblois et Hélène Lavigne

Lecture d'un conte pour les enfants de 4 à 8 ans suivi d'une activité bricolage en lien avec l'histoire.

Lieu : La Bouquine
Jour / heure : Vendredi, de 18h45 à 19h45
Période 5 septembre, 3 octobre, 14 novembre et 12 décembre
Coût : Gratuit

Cours de danse pour les jeunes
avec l'École de danse MOVE

Danse enfantine 3-4 ans,

Le cours consiste à apprendre aux jeunes enfants les mouvements de coordination, la vitesse d'exécution et l'expression faciale.
Horaire : Mardi, de 17h30 à 18h15

Hip-Hop 5-7 ans

Le cours de hip hop permet aux jeunes de développer leur personnalité à travers différents styles de hip hop. Durant la session, ils apprendront une chorégraphie et ils travailleront le « freestyle ».
Horaire : Mardi, de 18h15 à 19h15

Hip-Hop 8-12 ans

Le cours permet aux jeunes d'approfondir leur compétence déjà acquise. La technique de hip hop est plus poussée.

Horaire : Mardi, de 19h15 à 20h15
Lieu : Salle municipale
Période : Du 23 septembre au 2 décembre (10 semaines)
Coût : 65 $ / cours / enfant

Il est encore possible de s'inscrire aux cours suivants:

DÉCORATION DE GÂTEAUX
par Marcelle Boutin

INFORMATIQUE par Danielle Cloutier

ANGLAIS par Sonja Karsh

ZUMBA de Oxygène Santé Forme

DANSE COUNTRY de CC lover
par Mathieu Gagné

POUR INFORMATION OU INSCRIPTION , COMMUNIQUEZ AU :
418 935-7103

PETITES ANNONCES...

N'oubliez pas qu'au nom de la Fondation MIRA, le Cercle de Fermières de Sainte-Marguerite reprend les **cartouches d'imprimantes usées**, ainsi que les **cellulaires usagés**.

Ces articles qui ne vous servent plus sont alors transformés et permettent à MIRA d'acheter et de dresser des chiens-guides. Ces chiens aident des personnes en perte d'autonomie à retrouver leur indépendance et leur confiance en soi.

Merci de déposer vos cartouches d'imprimantes et vos cellulaires dans la boîte à cet effet au **bureau de la municipalité.**

Vous avez eu un bébé dans la dernière année?

Ma Famille Câlins est un service gratuit pour les mamans de la Nouvelle-Beauce !

Une intervenante se déplace chez vous pour vous aider.
Selon vos besoins et en votre compagnie :

Elle peut vous accompagner dans les soins du bébé,
préparer des repas ou plier le linge avec vous,
vous soutenir avec les autres enfants,
parler de votre nouveau rôle,
répondre à vos questions concernant le bébé.

Appelez Geneviève Talbot à la Maison de la Famille-Nouvelle Beauce : au 418 387-3585

PETITES ANNONCES...

PROGRAMME PAIR

Le Programme Pair a été lancé en février 2013 en Nouvelle-Beauce. Le but de ce programme est un service d'appels automatisés qui joint les aînés du lundi au vendredi pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées et choisies par eux. Ce service totalement GRATUIT et rassurant, permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et amis. Ce programme est offert partout en Nouvelle-Beauce pour les personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie. Il s'agit de communiquer au 418 387-6189 pour avoir de l'information et/ou pour inscription.

BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal reprend son horaire régulier dès la semaine du 15 septembre c'est-à-dire du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h.

****

Le bureau sera fermé le lundi 13 octobre prochain pour le congé de l'Action de grâces.

Informations importantes sur la location des salles municipales

Dorénavant, lors d'une location de salle, vous aurez accès à celle-ci seulement la journée même de la réservation. Également, nous vous demandons toujours de nous téléphoner quelques jours avant la location pour nous faire connaître le numéro du permis de réunion sinon, nous ne vous remettrons pas la clé de la salle que vous aurez réservée.

Svp veuillez ramasser vos ordures et les mettre dans les bacs situés à l'extérieur.

Bien vouloir ajuster le thermostat comme il était au départ lorsque vous quittez.

Aussi, vous assurez que les lumières et les portes sont bien fermées lorsque vous partez.

Merci de votre collaboration!

OFFRE D'EMPLOI À LA PATINOIRE

Nous aurons besoin de personnes pour agir à titre de gardiens ou de gardiennes au chalet de la patinoire cet hiver. Ces personnes assureront la surveillance des lieux (intérieur du chalet et à l'extérieur) dès que le froid nous aura permis de constituer une glace solide à la patinoire et à l'anneau de glace. Les personnes recherchées sont disponibles, fiables et responsables.

Faire parvenir votre candidature au bureau municipal ou par courriel à l'adresse :
loisirs-marguerite@nouvellebeauce.com
avant le 31 octobre, 16h30.

PETITES ANNONCES...

Anim'Action

Ateliers pour les parents et les enfants 0-5 ans de la municipalité de Sainte-Marguerite !

En collaboration avec la Maison de la famille, Anim'Action se déplace dans les différentes municipalités de la MRC Nouvelle-Beauce pour y offrir des ateliers **GRATUITS** parents-enfants de 0-5 ans.

Anim'Action c'est :

- ✓ Des activités d'éveil à la lecture favorisant la réussite scolaire.
- ✓ Un espace d'échanges entre parents sur divers sujets du quotidien.
- ✓ Des activités parents-enfants.
- ✓ Des activités de stimulations favorisant le développement global, moteur et fin de l'enfant.
- ✓ Une belle occasion de socialisation pour les enfants.
- ✓ Etc.

Lieu : Salle municipale

De 9h30 à 11h30 lundi (aux deux semaines)
Le 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre...
Réservez votre place au : 418-387-3585

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

Course de Ste-Claire - Au profit de Leucan

21 septembre 2014

Courses et marches pour enfants et adultes
2 km - 5 km - 10 km

Une collaboration de:

LEDOR Assurances

Information et inscription:
www.coursesteclaire.com

Véronique Labbé
418 883-6963

Cours privés pour les élèves de la Maternelle à la 6e année

Cours offerts à Ste-Marguerite

- compréhension de lecture
- écriture
- mathématiques
- anglais

☑ 32 ans d'expérience dans l'enseignement
☑ approche stratégique, ciblée, et personnalisée

Pour se rattraper, pour faire face aux défis scolaires, pour maintenir ses compétences...

Témoignages de parents disponibles sur demande

Pour information :
Sonja Karsh
(418)935-3142

JEUDI **ORDURES**

HORAIRE À DÉTACHER ET À CONSERVER

MARDI **RECYCLAGE**

**** <u>Jeudi 9 octobre 2014</u> : Ordures et montres**

SEPTEMBRE 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
** 5	6	7	8	M	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samidi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

M. Ghislain Noël viendra chercher vos vieux électroménagers si vous l'appelez au :
(418) 885-9693 ou 883-6219

Ordinateurs, imprimantes, téléviseur, tout appareil audio ou vidéo, appelez Éco-centre de Ste-Marie au : 418-389-0594

<u>Restes de peinture</u> : Apportez-les chez Unicoop Ste-Hénédine ou Ste-Marie ou chez Decoren

<u>Médicaments périmés</u> : apportez-les à votre pharmacie

<u>Huiles usagées, liquides de véhicules moteurs, batteries</u> : apportez-les chez Canadian Tire

<u>Piles rechargeables</u> : Apportez-les à votre fournisseur d'appareils électroniques

<u>Piles non rechargeables</u> : Apportez-les au Bureau municipal ou à La Bouquine.

<u>MERCI DE VOTRE COLLABORATION</u>